

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 6-7

Artikel: Exercice de mobilisation de la cp trsp IV/2 avec des véhicules civils
Autor: Oeggerli, Markus
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Exercice de mobilisation de la cp trsp IV/2 avec des véhicules civils

A la demande de la Grande Unité et dans le cadre de la vérification de la place d'organisation de la cp trsp IV/2, 22 camions avec remorques et 3 camions à pont basculant ont été loués par le Groupe de la logistique, Division de la circulation et des transports. Ces véhicules ont été mis à contribution au cours d'un exercice de 3 jours, intitulé «PRIMAVERA».

■ **Maj Markus Oeggerli**¹

L'exercice s'est déroulé en 5 phases :

1. Mise à disposition des véhicules civils sur la place de fourniture de la place de mobilisation.
2. Prises en charge par la troupe sur la place d'organisation.
3. Entraînement avec les véhicules civils.
4. Exécution de missions de transport.
5. Restitution des véhicules civils.

Phase 1 : la place de fourniture

L'acheminement des véhicules civils sur la place de mobilisation s'est déroulé sans embûches. Cependant, il s'agit de répondre à la question suivante: la place est-elle suffisamment grande, compte tenu des exigences? En effet, environ 320 véhicules devraient être «acheminés» et attribués à la troupe en cas de guerre. Il est donc indispensable:

■ d'être prêt à temps, car l'on sait par expérience que les professionnels de l'industrie des transports arrivent toujours en avance au point de contact;

■ de mettre en place un balisage précis pour se rendre à la place de fourniture des véhicules.

■ d'informer les chauffeurs des véhicules civils du déroulement et de leurs tâches dans le cadre de l'exercice.

■ De marquer les véhicules civils avec un autocollant «M+» (véhicule à moteur réquisitionné) ainsi qu'avec un autocollant de désignation de la troupe.

■ de remettre le procès-verbal de réception au chauffeur qui, ensuite, fait mouvement.

Phase 2 : la prise en charge par la troupe

Il a tout de suite été constaté, après l'arrivée des véhicules au point de contact de la cp trsp, que cette place d'attente était trop petite pour accueillir 22 trains routiers et 3 camions à pont basculant (en cas de guerre, ce sont 27 trains routiers et 12 camions à pont basculant

qui sont attribués). Il a donc fallu trouver au plus vite une place d'évitement, afin de ne pas bloquer le trafic civil de l'entreprise au point de contact. Les moyens de communication (merci au natel!) se sont révélés d'une importance décisive pour la conduite et la gestion du flux d'information.

Après l'entrée en service des automobilistes, les véhicules civils ont été amenés sur la place d'organisation, où la remise a pu avoir lieu. Le procès-verbal de réception a été rempli avec des indications relatives au kilométrage, à l'état du véhicule, au matériel supplémentaire etc. Dans le but de se familiariser avec le véhicule, l'automobiliste qui prenait le véhicule en charge a effectué une course d'essai avec la personne qui avait amené le véhicule.

Premières surprises

■ Quelques automobilistes n'ont pas voulu conduire les véhicules civils *high-tech* car, en tant que novices, ils ne se sentaient pas du tout sûrs dans le maniement de ces véhicules (la cp trsp n'est pourtant équi-

¹ Etat-major général, groupe «Logistique», Division de la circulation et des transports.

pée que des véhicules réquisitionnés en cas de guerre!).

■ La prise en charge et la conduite de ces véhicules fut ainsi confiée en priorité à des militaires conduisant des camions dans le civil. La plupart des commandants de compagnie ont tenu compte de ce fait dans leur planification.

■ Le braquage, les dimensions et la mobilité des véhicules civils ne sont pas comparables à ceux des véhicules militaires: à l'évidence, les véhicules civils sont «beaucoup plus maniables».

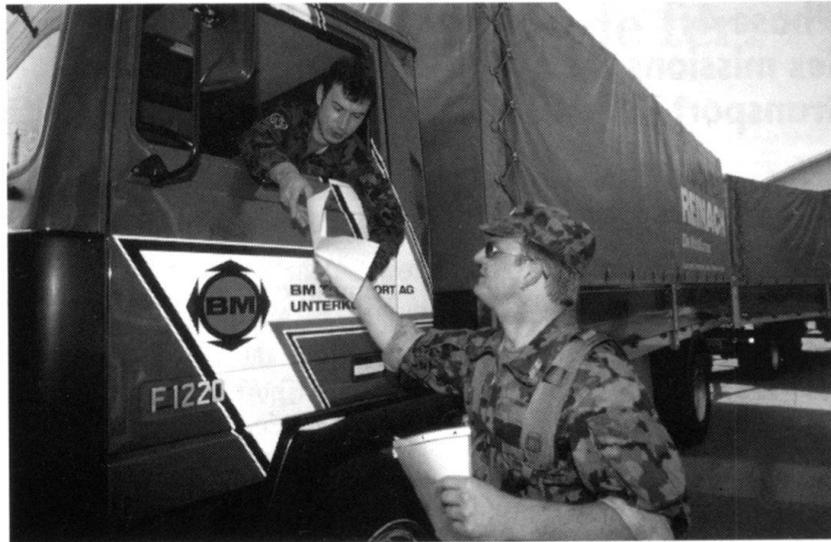
■ Les espaces prévus sur la place d'organisation sont calculés pour des véhicules de la Confédération. Le dispositif prévu se voit donc «chamboulé» lorsqu'il s'agit de camions civils.

■ Il faut saisir beaucoup de données complémentaires à l'aide d'une fiche de saisie séparée, afin que l'organisateur de la circulation et des transports puisse faire exécuter les

Constatactions

Beaucoup d'automobilistes ne savaient pas utiliser un tachygraphe. Ils ont donc dû être formés par un spécialiste issu de leur cp trsp.

En raison du manque de temps, on n'a pas pu obtenir l'acquisition d'une certaine routine avec les véhicules civils. Il s'agit donc, à l'avenir, d'accorder une importance encore plus particulière à l'entraînement.



Le chauffeur reçoit un ordre de course et son véhicule est désigné comme véhicule militaire à l'aide de l'autocollant M+, ensuite la désignation de la troupe est peinte sur l'autocollant argenté.

missions avec les véhicules appropriés.

■ Les travaux de mobilisation militaires ne doivent pas être négligés en raison du grand «chambardement» qui règne. Cela concerne la garde et la surveillance, le contrôle des entrées et des laisser-passer pour la place d'organisation (dans le cas d'une grande exploitation avec plusieurs accès, comme c'est le cas ici, l'investissement en personnel et en temps est très important), l'instruction d'urgence, la subsistance etc.

■ La prise en charge proprement dite des véhicules n'a pas provoqué de difficultés ou de problèmes majeurs. Elle s'est cependant révélée être une tâche de longue haleine.

■ A l'avenir, il est instamment recommandé, lors de la prise en charge, de contrôler les pneumatiques, les bâches et tout ce qui ne saute pas automatiquement aux yeux.

Phase 3: l'entraînement (2^e jour)

L'objectif ne consistait pas seulement à évaluer la maîtrise du véhicule en observant le déroulement de l'exercice, mais aussi d'apprécier la manière avec laquelle chaque militaire abordait les exercices et à quel rythme il s'habituaient au nouveau véhicule.

La cp trsp IV/2 s'est entraîné sur quatre places. Elle a installé un parc central pour les remorques, sur lequel la conduite et les manœuvres avec des remorques a pu être exercé et vérifié. La préparation intensive des cadres, grâce à des spécialistes issus de la cp trsp IV/2 (appointés et soldats moniteurs pour la conduite de camion, chauffeurs bénéficiant d'une instruction spéciale, membre de la commission technique ARTM) a fait ses preuves, une fois encore.

Phase 4: les missions de transport (3^e jour)

Grâce à une bonne préparation, les transports à proprement parler n'ont pas créé de problèmes particuliers (entraînement avec des véhicules civils). Les manœuvres avec ou sans remorque ont également été exercées de manière intensive au cours de ces transports. D'après les observations des cadres et des arbitres, l'utilisation des véhicules frisait le professionnalisme. Quelques aspects essentiels sont d'ailleurs à relever:

- La planification d'engagement dans la centrale de transport requiert une connaissance très approfondie des véhicules, car chaque véhicule présente ses particularités.

- La fixation des chargements exige une grande attention (dommages consécutifs à l'entrechoquement des marchandises transportées)

Phase 5: la restitution des véhicules

La restitution s'est déroulée sans problème au PAA d'Othmarsingen. Les véhicules lavés, avec le réservoir plein, ont été contrôlés en compagnie du chauffeur civil: le procès-verbal de restitution a ensuite été rempli. Dans le cadre d'une éventuelle estimation des dommages, il est cependant recommandé de pouvoir faire appel à un spécialiste neutre, par exem-

ple des personnes qualifiées du PAA.

Les personnes civiles qui ont amené les véhicules et qui sont venues les rechercher n'ont pas montré beaucoup de tolérance vis-à-vis de la «paperasse» à remplir, ce déjà lors de la mise à disposition des véhicules. La Division de la circulation et des transports est donc instamment priée, à l'occasion des prochaines locations, de signaler préalablement aux détenteurs que des procès-verbaux correctement remplis permettent d'éviter des litiges ultérieurs (conséquences financières en cas de dommages). Cette mesure permet d'ailleurs de protéger autant les intérêts du



Les véhicules de réquisition sont conduits un par un sur la place d'organisation de la compagnie.

fournisseur du véhicule que ceux de la troupe.

M. O.

Point de vue du commandant du secteur de mobilisation

«Cet exercice était très judicieux. C'était la première fois qu'autant de véhicules devaient être acheminés dans un si court laps de temps. De cette manière, la place disponible a pu être vérifiée: les soldats de la mobilisation ont pu travailler avec les papiers, les véhicules et les fournisseurs, ce qui a été très instructif.»

Point de vue du commandant de compagnie

«Cet exercice présentait, pour les membres de la cp trsp IV/2 un caractère unique et représentait un défi à tous les niveaux. Cela valait donc la peine d'investir beaucoup de temps dans la préparation des cadres aux tâches qu'ils auraient à accomplir. Le gain en instruction lors de cet exercice à l'échelle 1: 1 a été bien plus important - pas seulement pour les cadres - que lors d'un exercice avec des véhicules appartenant à l'armée. Ce sont au total 8014 km (presque sans accident) qui ont été parcourus, ce qui représente une remarquable performance pour les automobilistes de la cp trsp IV/2. La collaboration entre militaires, entreprises civiles et chauffeurs civils a porté ses fruits.»